peut exiger de la Compagnie la construction du trottoir où l'on n'est pas fondé à le faire. Mais en tous cas, il n'est pas possible de se borner à exiger des bordures.

M. Delaviaire. — Bref, nous n'aurons rien. Et bien, je tiens au moins ace que les habitants qui nous ont adressé leurs plaintes sachent que nous nous en sommes occupés et que ce n'est pas de notre faute si nous ne pouvons leur donner satisfaction.

M. Tack. — Avec la Compagnie du Nord, Compagnie exploitrice vous n'obtiendrez rien.

M. le Maire dit qu'il est simplement de savoir si la Compagnie a le droit de se placer d'une façon exceptionnelle ou si les obligations communes lui sont applicables.

M. Sondhar fait observer que le syndicat de l'Espierre qui fait le curage du ruisseau dépose sur la rive des fonds qui amoncellent les terres finissant par séparer le niveau de la rue. Il faudrait faire cesser cet état de choses.

M. Barbarie se demande si la Compagnie est fondé à se réclamer d'un jugement comme cela a été dit à l'Espierre.

La discussion se prolonge, puis on finit par se ranger à un avis émis par le maire et consistant à ce que la ville fasse établir le bordure et niveler le trottoir rue des Carriers, tout en réservant les droits de la Ville.

Service des Eaux

Le Conseil autorise l'administration à acquérir une surface de 1 mètre 75 mètres carrés pour construction d'un logement pour le chef mécanicien à l'usine de la Viscourt, à Ronq.

Approuve le projet de budget du service municipal des eaux pour 1897, accusant un excédent de recettes de 405,000 francs.

Le Conseil homologue les séries des prix pour établissement de branchements et conduites d'eau en 1897.

Liste des candidats répartiteurs

Il est procédé au vote pour la formation de la liste des candidats représentant des contributions en 1898, à soumettre au choix de M. le Préfet.

Sont désignés répartiteurs titulaires résidants :

MM. Ducoulombier Auguste ; Leplat Charles ; Sénelar François ; Cruque Louis ; Théry Rasson, Vienne Henri.

Titulaires non résidants : MM. Delesalle Pierre, à Wasquehal ; Crépel Pierre, à Mouvaux ; Leroux-Hellin, à Ronq, Lecoutre Franciès, à Mons.

Répartiteurs suppléants résidants : MM. Dervaux-Weitzel ; Dieval Louis, Vanoverbecke Adolphe, Jubaru Jean-Louis, Montagne Pierre, Gaux Louis.

Non résidants : MM. Bataille Xavier, à Mouvaux ; *Masure Cam, à Neuville ; Delecourt Henri*, à Bondues ; Dessauvages Jules, à Ronq.

Répartition de l'Espierre

Lecture est donnée du rapport sur le compte administratif et de gestion du syndicat d'épuration de l'Espierre en 1895, qui se solde par un excédent de dépenses de 3,429 fr. 15 ; l'exercice de 1894 ayant laissé un bénéfice supérieur à cette somme, l'excédent de caisse est de 236 francs. — Le Conseil adopte.

Le Conseil approuve également le budget supplémentaire de 1896 se balançant par un excédent de recettes du 143,000 fr.

Hospices

Le Conseil renvoie à la Commission des finances le budget des Hospices pour 1897.

Indemnité de logement au vérificateur des poids et mesures

La ville est invitée, sous peine d'un retour à l'ancien état de chose, à assurer une indemnité de logement à M. le vérificateur des poids et mesures.

Sur le rapport du maire le crédit est voté.

Budget primitif de 1897

M. le Maire effectue le dépôt du budget primitif pour 1897, dont un exemplaire imprimé est remis à chacun des conseillers municipaux, et dont il demande le renvoi à la commission des finances.

Election des Chambres de Commerce

M. Tack rappelle le vœu qu'il a émis relatif à l'élection des Chambres de Commerce par le *suffrage universel de tous les patentés et non* par le minime seulement des patentés.

C'est M. Masure, adjoint, qui est chargé de répondre. Il dit que le vœu de M. Tack sort des attributions légales du Conseil municipal qui ne peut se prononcer à ce sujet, mais que cependant ce vœu peut être transmis à l'autorité supérieure qui n'oubliera telle suite qui convient.

M. Tack se déclare satisfait et à nouveau il s'élève vigoureusement contre le mode d'élection des chambres de commerce actuellement en vigueur. (*A suivre*).

Il est pe plexe

Que voulez-vous qu'il en ce cas ? — Qu'il meurt, Et que son beau désespoir soit vu sans secours.

Il n'aura pas même la ressource de s'engager, dans les pompiers de Menin, pour se laver du reproche d'avoir échappé, tant en Belgique qu'en France, à l'impôt de sang.

En effet — si nos renseignements sont bien exacts — l'honorable compagnie des sapeurs à poil (je veux dire des bonnets-en-poil) de Menin, a refusé de compiler dans ses files ce lâche ingrat qui les a abandonnés.

Cependant, on lui a insinué que vu ses aptitudes spéciales, il pourrait déployer ses goûts militaires comme grosse caisse, dans la fanfare du Mont-à-Leux.

Il est perplexe, craignant un nouvel échec, si confiance, en lui même, l'abandonné, cet *Il*, sent qu'il fait tort à son parti.

Ne pourrait-on, en attendant, et pour l'utiliser, le caser au jardin zoologique d'Anvers, dans la cage des vipères à côté plate (section des reptiles baveux où il se trouvera en famille.)

Signé : *Un échappé de la casserole.*

Tirage d'Emprunt

Il a été procédé à l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. Duval, adjoint au maire, assisté de MM. Ducoulombier et Lepiat, conseillers municipaux et en présence de M. Bullé, receveur municipal, au 25e tirage de l'emprunt de 2,250,000 fr., autorisé par la loi du 27 février 1878 pour installation de l'usine municipale à gaz.

Voici la liste des 92 numéros sortis à ce tirage et remboursables à partir du 15 janvier 1897 à 498 fr. 94.

121	126	127	143	245	336	354	397
477	517	547	580	651	651	661	795
757	797	808	844	888	895	1069	1160
1188	1338	1437	1631	1653	1668	1738	1785
1838	1855	1900	1947	2047	2177	2187	2214
2249	2335	2348	2417	2419	2477	2567	2637
2910	2919	2978	3017	3019	3047	3079	3093
3117	3232	3237	3241	3242	3312	3334	3424
3481	3525	3585	3688	3727	3731	3735	3761
3813	3863	3921	3936	3977	3999	4127	4154
4215	4269	4307	4348	4355	4378	4385	4501
4563	4591	4622	4782				

Ont des numéros sortis aux tirages antérieurs et dont les obligations ne sont pas été remboursées :

1 — 331 — 653 — 1065 — 1577 — 2722 — 3351 — 3453 — 3561 — 3561 — 3567 — 3965 — 4271 — 4290 — 4118 — 4159 — 4181 — 4429 — 4232 — 4237 — 4469 — 4599 — 4665 — 4811.

La fourniture de charbon au Bureau de bienfaisance

Nous recevons la communication suivante :

Les marchands et négociants en charbon désireux de traiter par marché enregistré, pour fournitures à faire en 1897 aux sociétés de l'administration charitable, sont invités à adresser leur demande par écrit avant le 27 courant, à la commission administrative du Bureau de bienfaisance de Tourcoing, rue de la Bienfaisance.

Les cahiers des charges et conditions sont déposés au siège du Bureau de bienfaisance ; les intéressés peuvent en prendre connaissance tous les jours de neuf heures à midi et de deux heures à cinq heures de relevée.

Conditions spéciales. — Les soumissionnaires devront être de nationalité française, être domiciliés et établis à Tourcoing.

Les Cricks-Sicks

La Société des Orphéonistes « Crick-Sicks » de Tourcoing, fondée en 1895, et éclatants succès durant ces dernières années et qui, on s'en souvient, après avoir remporté dernièrement, au grand concours de Douai, le premier prix avec l'unanimité eut à ce titre la faveur de chanter devant M. Félix Faure, président de la République, donnait dimanche son concours dîné.

Fidèlions d'abord à la tradition, cette réunion artistique qui nous ont donné, une fois de plus, l'occasion d'assister à un spectacle superbe.

Les *Cricks-Sicks* se trouvaient réunis au grand complet et ont redit pour la circonstance les deux magnifiques chœurs couronnés au concours de Douai.

Les artistes qui ont bien voulu prêter leur concours à cette fête étaient : M. Noël, le baryton si apprécié de l'Opéra de Paris, qui nous a fait entendre deux délicieux morceaux de son répertoire et qui, notamment, dans le *Crucifix*, dut chanté avec Mlle Nina Bonnefoi, de l'Opéra-Comique, a littralement enlevé le public qui ne lui a pas ménagé ses applaudissements.

Enfin, nous terminerons en citant M. Duvivier, *chanteur de genre*, qui a finement détaillé plusieurs monologues, ainsi que M. Stupuy, qui accompagnait au piano.

Un charmant opéra-comique de M. Cornet, Conditions spéciales. — Les soumissionnaires devront être de nationalité française, être domiciliés et établis à Tourcoing.

Adjudication au Bureau de bienfaisance

Hier après-midi a eu lieu au siège du Bureau de bienfaisance, sous la présidence de M. Cyrille Vermersch, vice-président, assisté de MM. F. Lemaire, J. Philippe et E. Desseaux, administrateurs, et en présence de MM. Bullé, receveur municipal et Deschamps, échanson, l'adjudication en 7 lots de fournitures nécessaires au Bureau de bienfaisance pendant l'année 1897.

1er lot. — Alcool à 90° montant 700 fr. Out soumissionné MM. G. Dépity, 10 0/0 ; Louis Grau, 10.20 0/0 adjudicataire.

2e lot. — Cercueil, 850 fr. M. Vanderplancke, bas de rabais, Louis Lenoir, adjudicataire à 12 0/0.

3e lot. — Charbon de Marles, 16,000 fr. Veuve Edouard Parmentier, adjudicataire, 14 0/0, seul soumissionnaire, adjudicataire.

4e lot. — Bois du Nord, 1,000 fr. crédité. 350 francs. Mme veuve Edouard Parmentier, 12.50 0/0 ; Lefrançois, 8 0/0. Mme Parmentier, adjudicataire.

5e lot. — Denrées pour chesnaux, 1,450. MM. Catteau, Desbonnets, 10.25 0/0 ; A. Dellieul fils, 16.50 0/0 de rabais adjudicataire.

6e lot. — Drogueries médicinales. Médicaments, 4,000 fr. Frères Bachet de Paris, 22.47 0/0 ; G. Chenal de Paris, 9,73 0/0 ; F. Dupont de Lille 14,49 0/0 ; G. Coutelier de Paris adjudicataire au rabais de 24,69 0/0.

7e lot. — Sucre blanc en poids 1,700 fr. MM. Planckart-Destombes 4,75 0/0 ; Carles Hancho adjudicataire au rabais de 8 0/0.

Union Tourquennoise

Tout le monde se rappelle le succès des fêtes d'hiver que l'*Union Tourquennoise* organise chaque année.

Cette vaillante société a voulu se surpasser, et elle a fait cette année d'énormes sacrifices pour augmenter encore la vogue déjà si grande de ses réunions. En plus des deux pièces qui sont déjà bien connues, elle a monté deux splendides ballets : le ballet des postillons, pour lequel les costumes ont été faits spécialement par la maison Jurus, rue Richelieu, à Paris, et le ballet des Bohémiens, pour lequel les costumes ont taillés sur les modèles de la maison Michau, rue Vivienne, également à Paris.

Vingt clowns, plus désopilants les uns que les autres, se chargent de réjouir le public qui aura, en outre, la bonne fortune d'entendre l'excellente fanfare du Petit-Château.

On peut se procurer des cartes chez MM Frère-Glorieux, rue de Lille 48 ; Café Bonte et Café Florimond, place de la République ; Warhem, rue Verte 79 et à la Salle des fêtes, place Leverrier.

Outrage public à la pudeur

L'agent de sûreté Leplat a arrêté, hier matin à neuf heures, rue de Lille, un individu qui, étant en état d'ivresse, commettait un outrage public à la pudeur.

Conduit devant M. le commissaire de police du 2e arrondissement, cet individu a été maintenu en état d'arrestation. Il se nomme Lemay Alphonse, 31 ans, teinturier, demeurant au Blanc-Pont.

Plainte de bris de clôture et dégâts mobiliers

M. Vanderbecken, cabaretier à la *Cuteaux*, rue du Calvaire, s'est plaint de ce qu'un individu du nom de Julien Vandeweyckel était entré chez lui et y avait fait une dépense de 1 fr. 60 qu'il déclara ne pouvoir payer, car il avait besoin du l'argent qu'il avait sur lui.

Le cabaretier exigea un gage et Vandewynckel donna une fourrure, mais sortit en prétexant, paraît-il, des menaces.

Le cabaret ayant été fermé et M. Vanderbecken venait de se mettre au lit lorsqu'une brique fut lancée dans la devanture de l'estaminet, brisant 3 vitres et 3 bouteilles de champagne — Il y en a même dans les cabarets socialistes — et d'autres bouteilles de liqueurs.

Le cabaretier qui s'était levé et avait regardé par la fenêtre de l'estaminet reconnu son commutateur d'un instant auparavant fuyant par la rue Fin-de-la-Guerre.

Arrestation

Le gendarme Caby a arrêté rue de la Gare les nommées Céline Laurent 41 ans et sa fille naturelle, Angèle, 14 ans, qui se livraient à la mendicité dans la rue de la gare. Ces femmes qui n'ont pas de domicile fixe sont originaires de Fouquières-les-Béthune.

Un incident de frontière à Reckem

Dans le commencement du mois de décembre courant, un douanier de la brigade de Neuville, M. Gilbert Broutin, qui se trouvait en surveillance à proximité de la frontière belge, sur le territoire de Neuville vit une femme de cette localité, chargée d'un paquet qui venait de Belgique.

Il s'avança vers cette femme qui se sauva et repassa la frontière. Dans son ardeur, le douanier la poursuivit et son brigadier s'élança lui-même sur ses traces. Les deux douaniers firent environ 150 mètres sur le territoire de Reckem, probablement sans s'en apercevoir, et rebroussèrent chemin.

La femme qui avait été l'objet de la poursuite des douaniers racconta le fait à Reckem, l'affaire s'ébruita et vint aux oreilles des autorités. Un rapport fut adressé au gouvernement de Sa Majesté Léopold qui ordonna une enquête.

Lundi après midi, M. Huyttens de Terbecq, procureur du roi et Dujardin, juge d'instruction près le parquet de Courtrai, sont descendus à Reckem à l'effet *de s'y livrer à une enquête.*

Bureau de bienfaisance

Les marchands et négociants en charbon désireux de traiter par un marché enregistré, pour fournitures à faire en 1897 aux sociétés de l'administration charitable sont invités à adresser leur demande par écrit avant le 27 courant, à la commission administrative du bureau de bienfaisance de Tourcoing, rue de la Bienfaisance.

Les cahiers des charges et conditions sont déposés au siège du Bureau de Bienfaisance ; les intéressés peuvent en prendre connaissance tous les jours de neuf heures à midi et de deux heures à cinq heures de relevée.

Conditions spéciales. — Les soumissionnaires devront être de nationalité française, être domiciliés et établis à Tourcoing.

Adjudication au Bureau de bienfaisance

Hier après-midi a eu lieu au siège du Bureau de bienfaisance, sous la présidence de M. Cyrille Vermersch, vice-président, assisté de MM. F. Lemaire, J. Philippe et E. Desseaux, administrateurs, et en présence de MM. Bullé, receveur municipal et Deschamps, échanson, l'adjudication en 7 lots de fournitures nécessaires au Bureau de bienfaisance pendant l'année 1897.

1er lot. — Alcool à 90° montant 700 fr. Out soumissionné MM. G. Dépity, 10 0/0 ; Louis Grau, 10.20 0/0 adjudicataire.

2e lot. — Cercueil, 850 fr. M. Vanderplancke, bas de rabais, Louis Lenoir, adjudicataire à 12 0/0.

3e lot. — Charbon de Marles, 16,000 fr. Veuve Edouard Parmentier, adjudicataire, 14 0/0, seul soumissionnaire, adjudicataire.

4e lot. — Bois du Nord, 1,000 fr. crédité. 350 francs. Mme veuve Edouard Parmentier, 12.50 0/0 ; Lefrançois, 8 0/0. Mme Parmentier, adjudicataire.

5e lot. — Denrées pour chesnaux, 1,450. MM. Catteau, Desbonnets, 10.25 0/0 ; A. Dellieul fils, 16.50 0/0 de rabais adjudicataire.

6e lot. — Drogueries médicinales. Médicaments, 4,000 fr. Frères Bachet de Paris, 22.47 0/0 ; G. Chenal de Paris, 9,73 0/0 ; F. Dupont de Lille 14,49 0/0 ; G. Coutelier de Paris adjudicataire au rabais de 24,69 0/0.

7e lot. — Sucre blanc en poids 1,700 fr. MM. Planckart-Destombes 4,75 0/0 ; Carles Hancho adjudicataire au rabais de 8 0/0.

Union Tourquennoise

Tout le monde se rappelle le succès des fêtes d'hiver que l'*Union Tourquennoise* organise chaque année.

Cette vaillante société a voulu se surpasser, et elle a fait cette année d'énormes sacrifices pour augmenter encore la vogue déjà si grande de ses réunions. En plus des deux pièces qui sont déjà bien connues, elle a monté deux splendides ballets : le ballet des postillons, pour lequel les costumes ont été faits spécialement par la maison Jurus, rue Richelieu, à Paris, et le ballet des Bohémiens, pour lequel les costumes ont taillés sur les modèles de la maison Michau, rue Vivienne, également à Paris.

Vingt clowns, plus désopilants les uns que les autres, se chargent de réjouir le public qui aura, en outre, la bonne fortune d'entendre l'excellente fanfare du Petit-Château.

On peut se procurer des cartes chez MM Frère-Glorieux, rue de Lille 48 ; Café Bonte et Café Florimond, place de la République ; Warhem, rue Verte 79 et à la Salle des fêtes, place Leverrier.

Outrage public à la pudeur

L'agent de sûreté Leplat a arrêté, hier matin à neuf heures, rue de Lille, un individu qui, étant en état d'ivresse, commettait un outrage public à la pudeur.

Conduit devant M. le commissaire de police du 2e arrondissement, cet individu a été maintenu en état d'arrestation. Il se nomme Lemay Alphonse, 31 ans, teinturier, demeurant au Blanc-Pont.

Plainte de bris de clôture et dégâts mobiliers

M. Vanderbecken, cabaretier à la *Cuteaux*, rue du Calvaire, s'est plaint de ce qu'un individu du nom de Julien Vandeweyckel était entré chez lui et y avait fait une dépense de 1 fr. 60 qu'il déclara ne pouvoir payer, car il avait besoin du l'argent qu'il avait sur lui.

Le cabaretier exigea un gage et Vandewynckel donna une fourrure, mais sortit en prétexant, paraît-il, des menaces.

Le cabaret ayant été fermé et M. Vanderbecken venait de se mettre au lit lorsqu'une brique fut lancée dans la devanture de l'estaminet, brisant 3 vitres et 3 bouteilles de champagne — Il y en a même dans les cabarets socialistes — et d'autres bouteilles de liqueurs.

Le cabaretier qui s'était levé et avait regardé par la fenêtre de l'estaminet reconnu son commutateur d'un instant auparavant fuyant par la rue Fin-de-la-Guerre.

Arrestation

Le gendarme Caby a arrêté rue de la Gare les nommées Céline Laurent 41 ans et sa fille naturelle, Angèle, 14 ans, qui se livraient à la mendicité dans la rue de la gare. Ces femmes qui n'ont pas de domicile fixe sont originaires de Fouquières-les-Béthune.

Un incident de frontière à Reckem

Dans le commencement du mois de décembre courant, un douanier de la brigade de Neuville, M. Gilbert Broutin, qui se trouvait en surveillance à proximité de la frontière belge, sur le territoire de Neuville vit une femme de cette localité, chargée d'un paquet qui venait de Belgique.

Il s'avança vers cette femme qui se sauva et repassa la frontière. Dans son ardeur, le douanier la poursuivit et son brigadier s'élança lui-même sur ses traces. Les deux douaniers firent environ 150 mètres sur le territoire de Reckem, probablement sans s'en apercevoir, et rebroussèrent chemin.

La femme qui avait été l'objet de la poursuite des douaniers racconta le fait à Reckem, l'affaire s'ébruita et vint aux oreilles des autorités. Un rapport fut adressé au gouvernement de Sa Majesté Léopold qui ordonna une enquête.

Lundi après midi, M. Huyttens de Terbecq, procureur du roi et Dujardin, juge d'instruction près le parquet de Courtrai, sont descendus à Reckem à l'effet *de s'y livrer à une enquête.*

Bureau de bienfaisance

Les marchands et négociants en charbon désireux de traiter par un marché enregistré, pour fournitures à faire en 1897 aux sociétés de l'administration charitable sont invités à adresser leur demande par écrit avant le 27 courant, à la commission administrative du bureau de bienfaisance de Tourcoing, rue de la Bienfaisance.

Les cahiers des charges et conditions sont déposés au siège du Bureau de bienfaisance ; les intéressés peuvent en prendre connaissance tous les jours de neuf heures à midi et de deux heures à cinq heures de relevée.

Conditions spéciales. — Les soumissionnaires devront être de nationalité française, être domiciliés et établis à Tourcoing.

Les Cricks-Sicks

La Société des Orphéonistes « Crick-Sicks » de Tourcoing, fondée en 1895, et éclatants succès durant ces dernières années et qui, on s'en souvient, après avoir remporté dernièrement, au grand concours de Douai, le premier prix avec l'unanimité eut à ce titre la faveur de chanter devant M. Félix Faure, président de la République, donnait dimanche son concours dîné.

Fidèlions d'abord à la tradition, cette réunion artistique qui nous ont donné, une fois de plus, l'occasion d'assister à un spectacle superbe.

Les *Cricks-Sicks* se trouvaient réunis au grand complet et ont redit pour la circonstance les deux magnifiques chœurs couronnés au concours de Rouen.

Les artistes qui ont bien voulu prêter leur concours à cette fête étaient : M. Noël, le baryton si apprécié de l'Opéra de Paris, qui nous a fait entendre deux délicieux morceaux de son répertoire et qui, notamment, dans le *Crucifix*, dut chanté avec Mlle Nina Bonnefoi, de l'Opéra-Comique, a littralement enlevé le public qui ne lui a pas ménagé ses applaudissements.

Enfin, nous terminerons en citant M. Duvivier, *chanteur de genre*, qui a finement détaillé plusieurs monologues, ainsi que M. Stupuy, qui accompagnait au piano.

Un charmant opéra-comique de M. Cornet, secrétaire du ministère des Beaux-Arts, qui, pour la circonstance avait consenti à venir diriger son œuvre, a terminé la soirée. Le compositeur et les deux interprètes de « Pierrot puis » : M. H. Temple, du Grand Théâtre de Bordeaux, et Mlle Nina Bonnefoi, ont remporté un succès mérité.

Robert Dubost.

* * *

Voici la liste des numéros gagnants aux tirages de la tombola des *Cricks-Sicks* :

1932	4848	4256	3637	2640	2183	3665
3009	4577	3741	4277	3322	427	
1677	4541	2743	3864	2814	216	998
3287	3741	2435	3926	2734	702	731
4264	2016	451	2102	4238	876	538
2336	3650.					

Les lots attribués à chacun des ces numéros seront exposés au Cygne jeudi, de 11 heures à midi. Les intéressés pourront les y réclamer.

Colombophilie

La série des expositions partielles, organisée par la *société Colombophile de Tourcoing*, s'est ouverture par celle des pigeons écaillés. 38 sujets de valeur ont traient en lieu dans cette catégorie.

Les récompenses suivantes ont été ainsi attribuées :

Mâles vieux : 1er prix, M. Louis Liagre ; 2e, M. Louis Destombes ; 3e, M. Lorédan.

Femelles vieilles : 1er prix, M. Tanchon ; 2e, M. Louis Liagre ; 3e, M. Ricey.

Jeunes mâles : 1er prix, M. Loridan ; 2e, M. Louis Liagre ; 3e, M. Ernest Paolo.

Jeunes femelles : 1er prix, M. Debuigne ; 2e, M. Dumortier ; 3e, M. Louis Liagre.

Les jurés étaient : MM. Victor Horent, Dessouroux père et Leon Lelobre fils.

* * *

Nous rappelons à tous les amateurs de la région la grande exposition qui aura lieu le 31 janvier 1897, au Café Dubuquoy, Grand'Place, 27, à Tourcoing, et organisée par la nouvelle Société le *Nord Colombophile*.

Les pigeons seront répartis en cinq classes, divisées elles-mêmes en quatre catégories.

Il y aura dans chaque catégorie 3 pigeons classés. La mise est de 1 fr. 50 par pigeon.

Comme prix d'honneur la société accorde 50 fr. en espèces : 25 au plus beau mâle et 25 à la plus belle femelle de Tourcoing, sans distinctes de couleur, ni d'âge.

Un diplome sera offert à chaque amateur primé.

Neuville-en-Ferrain. — Dans la nuit du 17 au 18 courant, on a enlevé de vieux métaux environ 500 kilos au préjudice de M. Delbecque, maréchal-ferrant, et conseiller municipal au hameau du pape à Neuville-en-Ferrain.

On croit que les voleurs se sont servis d'une voiture car on a relevé la trace d'une roue. *Le vol se monte à 30 francs.*

La gendarmerie a ouvert une enquête.

Wattrelot-Touquet. — Dimanche dernier, 20 courant, une fête scolaire a été donnée par l'Association Amicale des Anciens Elèves de l'école de *garçons de Wattrelos-Touquet dirigée par M. Dé*lille.

La vaste salle d'école pouvait à peine contenir le nombreux public qui avait répondu à l'appel des membres de la commission organisatrice. Plusieurs conseillers municipaux honorent la fête de leur présence. Les assistants n'ont pas ménagé leurs chaleureux applaudissements aux artistes de talent, sinsi qu'aux élèves de l'école qui ont prêté leur concours à cette soirée.

Un groupe d'élèves de l'école a exécuté avec entrain le chœur : Sur l'Adriatique.

Deux élèves de l'école qui ont joué un drame *théâtrale ont fait l'objet des plus vifs applaudis*sements. Mlles Dewisme et Lebrun ont charmé l'auditoire dans le duo : « Les compliments de Normandie » ainsi que Mlle Prouvost par sa romance intitulée : « Tout en roses ».

M. Louis Lebrun a été inimitable dans ses pasquilles tourquennoises et a obtenu un succès de bon aloi.

Mlle Desimou, accompagnatrice ; Mlle Prouvost, mandoliniste, et M. Masurel, violoniste, ont joué dans la perfection plusieurs morceaux, qui ont été très goûtés du public.

Mlle Lebrun, par sa scène comique « Cordon bleu », et ses chansonnettes *l'* « Anglaise en voyage, charmé l'auditoire. MM. Lebrun, Dubocher et Lemaire, amusé le public par leurs chansonnettes comiques, et M. Jean P. par son monologue.

MM. Jean P. et C. Bucher ont obtenu un grand succès dans la scène militaire : Sous-officier et Conscrit ; l'hilarité était générale.

Une quête a été faite au profit de l'Association des Anciens élèves.

Les assistants se sont retirés en emportant un excellent souvenir de cette fête scolaire, après avoir vivement remercié M. Délille, Directeur de l'école, qui avait eu, à l'aide de ses amis, leur procurer une aussi agréable distraction.

De mal en pis. — Hier, nous disions que par suite d'un caprice municipal incompréhensible, les écoles laïques de Wattrelos n'avaient pas de charbon. Aujourd'hui c'est une autre corde de la même guitare des représentations qu'il nous faut pincer : les fournitures gratuites, celles que donne la mairie aux enfants nécessiteux, font défaut depuis la rentrée d'octobre.

N'est-ce pas le comble de l'imprévoyance administrative ?

Voyons, M. le Maire, vous qui, comme premier magistrat de la commune, assumez toute la responsabilité, nous vous posons la question. Que voulez-vous qu'il advienne des écoles laïques de notre commune, si les difficultés jusqu'à ce jour, si vous les privez de feu et des fournitures scolaires.

Ignorez-vous que tout cela se trouve en abondance dans les écoles congréganistes qui, malgré tout, végètent, où voulez vous que les élèves chassés par le froid et par le manque de fournitures désertent les écoles laïques pour aller grossir les rangs des rares élèves des écoles libres.

Si ce n'est pas la votre but, votre manière de faire devient incompréhensible, vous devez une explication à vos administrés qui murmurent plus que vous ne le supposez. La donnerez-vous ?

Dans tous les cas, nous avons la ferme croyance que l'autorité préfectorale ne tardera pas à prendre les mesures que comporte la situation.

Par une incurie que rien n'explique, le sort des écoles laïques ne peut être compromis plus longtemps.

Marius Véran.

Wattrelos. — Ces jours derniers, vers 6 heures du soir, un individu resté inconnu, qui était en possède le signalement exact, a pénétré dans la cour de Mme Dujardin, boulanger, rue des Prisonnières et la toiture d'un hangar.

Il arriva ainsi jusqu'à une petite plate-forme sur laquelle donne la fenêtre de la chambre de Mme Dujardin, dont il se mit à compter les vitres au moyen d'un diamant. Il était occupé à cette besogne quand il fut dérangé par un voisin. Il sauta à bas de la plate-forme sur laquelle il se trouvait et prit la course à travers champs, se dédiciant à des ronces artificielles qu'il dut escalader.

M. Clément, commissaire de police, a ouvert une enquête.

Croix. — Des malfaiteurs restés inconnus ont, cette nuit, dérobé 2 cadres contenant une immaison en construction rue de la Gare, fixés cent enlevés, une bêche, une jaquette, des gants, et autres objets appartenant à un sieur Honoré Barbier, demeurant rue Vallaire, 25. Une enquête est ouverte.

Mouvaux. — Résultat d'adjudications. — Lundi à 3 heures du soir a eu lieu l'adjudication des fournitures classiques et livres de prix destinés aux élèves des écoles publiques de garçons et de filles.

Une seule soumission a été déposée : Mme Veuve Alfred, 33 0/0. — Vasot Charles, 40 0/0. — Lebaillie Alfred, entrepreneur à Lecluse, 45 0/0. — Vasot Charles, entrepreneur à Douai, 47 0/0. — Adjudicataire : MM. Duez et Hauw, avec 48 0/0.

Vente immobilière

Hier il a été procédé devant la chambre des notaires de l'arrondissement de Lille, à la vente des immeubles provenant de la succession de feu M. Cardon, l'inventeur de la fameuse teinture mécanique, qui a eu tant de vogue pendant un moment.

La maison à l'angle des places de Béthune et Richebé, a été adjugée pour 101,000 fr., et les deux maisons rue des Pyramides, 40, 42 et 14, ont été vendues 87,500 fr., le tout, frais de 11 0/0 en plus.

M. Morin, marchand à Mouvaux, avec un rabais de 56 centimes.

4° M. Dervaux, marchand à Bondues, avec un rabais de 1 fr. 02.

Ce dernier a été déclaré adjudicataire.

LILLE

A la Préfecture

M. Vel-Durand, préfet du Nord et Mme Vel-Durand, offriront un grand bal dans les salons de la Préfecture, le 27 janvier prochain. Le second bal de l'année aura lieu dans la seconde quinzaine de février.

Les cuisines populaires

La *Réveil du Nord* chante victoire dans son dernier numéro :

Notre confrère qui, pour ses lecteurs, veut toujours avoir raison, même lorsqu'il affirme les choses les plus erronées à la vérité, prétend que le marché de gré à gré qui a été passé entre le trésorier des cuisines populaires et M. Delannoy, boucher, a donné des résultats beaucoup plus satisfaisants qu'on n'en aurait obtenu par l'adjudication.

Et pour appuyer son raisonnement, le *Réveil* prend comme base l'adjudication qui a été faite pour les cantines scolaires municipales au même fournisseur, M. Delannoy.

D'après le *Réveil*, cette fourniture de viande de bœuf a été adjugée à raison de 1 fr. 30 le kilo, et sur les indications de la commission des cuisines populaires, l'adjudicataire a consenti à un rabais de dix centimes au kilo, c'est-à-dire que le bœuf est livré à 1 fr. 20 le kilo.

* * *

Nous allons prouver au *Réveil* que son triomphe est très discutable. Il nous suffira de faire connaître les prix que paient les différentes *administrations qui ont recours à l'administration* pour l'achat de leurs viandes.

Voici d'abord les cantines scolaires privées qui ont adjugé la fourniture du bœuf à 1 fr. 29 le kilo, soit le rabais de 1 fr. 01 centimes d'où le 25 0/0.

Ce prix est le même que celui des cuisines populaires, y compris la réduction consentie.

Le Bureau de bienfaisance a donné en adjudicataire qui fournit de la viande de première qualité et vérifiée par un boucher à raison de 1 fr. 13 le kilo.

Le service de la troupe vient d'être adjugé pour le premier semestre de l'année 1897, de 1 fr. 44 à 1 fr. 47 avec un rendement de 46 0/0. Viande vérifiée très rigoureusement par les vétérinaires des régiments et les officiers d'ordinaire.

Et l'on nous affirme qu'un prix inférieur à 1 fr. 14 à même été proposé et refusé pour la livraison du bœuf à l'Hôpital militaire.

* * *

Il est vrai que le Bureau de bienfaisance et la troupe font des achats par lots, se chiffrant à quelques centaines de kilog par jour, tandis que les cantines scolaires et les municipales en consomment qu'une centaine de kilos par semaine.

Qu'on nous permette une remarque avant de quitter les cantines scolaires pour nous occuper des cuisines populaires : remarque qui a trait au prix payé par les cantines privées, c'est-à-dire 1 fr. 30 le kilo, et celui des cantines municipales qui s'élève à 1 fr. 30, ainsi que nous l'apprend le *Réveil du Nord*.

Il est évident qu'il n'y a là qu'une surprise et qu'à la prochaine adjudication les prix seront très probablement ramenés au même taux.

* * *

Pour en revenir aux cuisines populaires, nous avons dit, dans un entrefilet paru dimanche matin, que la diminution de 25 centimes consentie par l'adjudicataire des cantines municipales en faveur des cuisines populaires, n'était pas suffisante, eu égard à la grande quantité viande consommée par ces dernières.

Nous avons cité des chiffres qui nous ont été remis par des bouchers ; le *Réveil* les conteste et les dénie complètement. Nous cependant nous informateurs sont affirmatifs ou sujet des renseignements qu'ils nous ont donnés.

En tous cas, la fourniture des cuisines populaires ne saurait être plus avantageuse à celle des cantines municipales et en faveur de cette proposition nous persistons à croire que l'adjudication aurait donné des prix aussi favorables que ceux du bureau de bienfaisance qui nous l'avons dit, paie 1fr. 13 le kilo.

* * *

Il est une question qui n'a pas été agitée et qui a cependant son importance : nous voulons parler de la qualité de la viande et de son rendement.

Autrefois, nous l'avons dit, c'était M. Lefebvre, directeur de l'Abattoir, dont la compétence et l'intégrité étaient indiscutables, qui était chargé des achats de viande pour les fourneaux économiques. De l'avis des connaisseurs, ces achats étaient faits à des prix très bas et la marchandise donnait un rendement de 60 0/0 au minimum.

Pourrait-on nous affirmer que la viande fournie aux cuisines populaires produit semblable rendement, car, pas un boucher n'ignore qu'il entre aux Halles des viandes qui sont vendues en France le kilo et dont le rendement est souvent inférieur à 40 0/0.

Nous n'ignorons pas qu'un inspecteur aux appointements de 200 francs par mois est chargé de vérifier les fournitures faites aux cuisines populaires ; nous ne doutons pas que cet inspecteur, qui est un ancien boucher, ne remplisse convenablement les fonctions dont il est chargé.

Que le Réveil compare les chiffres que nous venons d'indiquer et il devra reconnaître que le prix payé par les cuisines populaires est supérieur à celui des grandes administrations, telles que le bureau de bienfaisance et l'armée.

Parions que demain notre confrère déclarera nos chiffres erronés. Ne fait-il pas que le *Réveil*, pour ses lecteurs, sit toujours raison !

Doctorat en droit

Nous apprenons avec plaisir que M. Hennequin, le sympathique chef de cabinet du préfet du Nord vient de passer avec succès son premier examen de doctorat en droit (Sciences politiques).

Nous sommes heureux de lui adresser nos plus sincères félicitations.

Adjudications

Voici les résultats de l'adjudication qui a eu lieu à la Préfecture du Nord, pour le service du halage par chevaux sur la Sensée.

1er lot. — Soumissionnaires : MM. Duez et Hauw, entrepreneurs à Douai, 52 0/0 de rabais. — Lablaine Alfred, entrepreneur à Lecluse, 50 0/0 de rabais. — Adjudicataire : M. Lablaine Alfred, avec 60 0/0.

2e lot. — MM. *Duez et Hauw*, entrepreneurs à Douai, 50 0/0 — Vasot Charles, entrepreneur à Douai, 43 0/0 — Faille Edmond, entrepreneur à Cantaing, 29 0/0. — Adjudicataires : MM. Duez et Hauw, avec 50 0/0.

3e lot. — Soumissionnaires : MM. Duez et Hauw, entrepreneurs à Douai, 40 0/0. — Faille Edmond, entrepreneur à Canta